



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 3 avril 2023, à 19 h 30, et qu'au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2023-163

Désignation : Lot 5 278 025, cadastre du Québec
260, 8^e Avenue

Nature et effets :

La demande porte sur l'acceptation de l'implantation du garage à 7,47 m alors que la réglementation en vigueur exige que les bâtiments accessoires soient implantés à au moins 7,6 m de la ligne avant du lot.

Le conseil prendra en considération l'avis du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 10^e JOUR DU MOIS DE MARS 2023.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 10^e jour du mois de mars 2023, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10^e jour du mois de mars 2023.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier